

## **La traduction dans les entreprises Le versant économique et développemental**

**Salah KHENNOUR**  
**Université Kasdi Merbah - Ouargla -**

*«Chaque société a la linguistique  
de ses rapports de production»*

(Louis-Jean Calvet, Linguistique et colonialisme, P. 39)

La traduction, en tant que processus complexe, peut être saisie de plusieurs angles, compte tenu de son caractère pluridisciplinaire opérant dans des domaines et situations très variés. Toutefois *«[...] le problème qui surgit inmanquablement quand on s'essaie à l'interdisciplinarité est celui du transfert de concepts et de méthodes d'une discipline à une autre.»* (Robillard in Chaudenson, 1989: 40). De la philosophie aux sciences mathématiques, de la traduction des films à la traduction des documents administratifs, les travaux de recherche se multiplient d'une manière impressionnante, aussi bien ceux qui traitent du processus, que ceux qui traitent de ces conséquences. Il convient, alors, de souligner que tout acte de traduire comporte, au minimum et inéluctablement deux constantes, la constante sémiolinguistique et la constante traductologique.

Notre but, dans cette modeste contribution, qui portera sur la traduction dans les entreprises, mettra l'accent plutôt sur les conséquences de la traduction que sur le processus. La traduction, étant dans ce cas, un outil de travail incontournable, bien que dans beaucoup de cas, elle est pratiquée en tant que contribution individuelle, informelle et peu scientifique. Il s'agit pour nous de saisir la traduction dans son aspect explicite et officielle dans les entreprises. Pour ce faire, nous préconisons une approche théorique conjuguant deux domaines bien distincts: les sciences économiques et les sciences du langage, dans la mesure où les activités de travail s'articulent inévitablement avec les activités langagières: la langue, traduite ou pas est, par conséquent, un outil de travail, qui peut –être appréhendé en termes de coût et profit; ainsi, la traduction, en tant qu'outil a un coût, c'est-à-dire une incidence financière sur le budget des entreprises, et partant sur leur développement.

Dans le nouvel ordre mondial économique et informationnel, le devenir linguistique, considéré au point de vue du capital, repose sur une gestion institutionnelle des interactions sociales en matière de communication dans les échanges fonctionnels entre acteurs et partenaires sociaux.

Dans cette perspective, la gestion institutionnelle serait à comprendre comme l'ensemble des

décisions prises par les politiques et des mesures théoriques les mettant en application néanmoins jamais effective. Quant aux échanges fonctionnels, ils englobent les interactions et les relations interpersonnelles minimum nécessaire à la réalisation des activités et des tâches distribuées à des individus concrets en fonction de leurs statuts et rôles respectifs au sein d'une entreprise, au sens large du terme.

Il est entendu que nous nous plaçons exclusivement au plan des échanges langagiers et de leur impact sur la réussite ou l'échec d'une tâche à entreprendre qui exige une intervention aussi bien orale que verbale des différents interlocuteurs en interaction dans leur milieu de travail. Cette interaction suppose un minimum de comportements de communication que gèrent les finalités officielles de la rencontre.

L'analyse de tels comportements comme manifestations de productions langagières individuelles dans un cadre de collectivité est fondamentale par projection dans la réalité des échanges «*aliénés*» des interlocuteurs « algériens », indices de la spécificité de leur(s) langue(s) de travail, d'où l'intérêt d'une vision institutionnelle, laquelle révèle que La problématique que nous comptons développer dans notre communication s'interrogerait sur l'impact

financier de la traduction dans le développement des entreprises, pris sous l'angle des différentes opérations y afférents: formation, traduction de documents, ingénierie linguistique.

Sur le plan de la démarche, il importe d'élucider les fondements théoriques qui président au choix de notre approche. Le versant économique et développemental de la traduction, en tant pratique courante dans les entreprises, et à l'exception de la traductologie et de la sémiolinguistique, se situe à la croisée de plusieurs disciplines et champs théoriques tels que la sociolinguistique, les sciences économiques, le management, l'ingénierie linguistique.

D'un point de vue sociolinguistique, la traduction dans les entreprises pose le problème du statut sociopolitique des langues mises en rapport dans le processus de traduction. S'agit-il par exemple de la langue officielle, nationale, ou étrangère en tant langue cible ou langue source? Les rapports sont fonctions des choix politiques des langues en présence; les entreprises étant un des champs dans lesquels se concrétisent les politiques et aménagement linguistique des langues, tout comme les systèmes éducatifs, les divers moyens de communication (la presse écrite et radiodiffusée, les chaînes radiophoniques et la télévision).

Aussi, on peut appréhender la traduction dans les entreprises sous l'angle des problématiques relevant du bilinguisme individuel ou de masse. Le recours à la traduction répond à un besoin non pris en charge par le type de bilinguisme qui prévaut dans l'institution concernée; la traduction de/vers l'anglais, par exemple, s'explique par l'hégémonie de l'anglais dans les échanges internationaux, face soit à des langues minoritaires ou de moindre diffusion, « on note ainsi qu'à défaut d'une politique qui protège son unilinguisme, c'est souvent la minorité numérique qui porte le fardeau du bilinguisme... » (Moreau, P.62), elle en découle, comme on va le préciser, que le type de bilinguisme institutionnel est un facteur déterminant des orientations et besoins en traduction dans les entreprises, aussi bien sur le plan financier que celui du marketing.

La dimension linguistique du travail qui apparaît sous diverses appellations: *langage et travail, activités langagières et activités de travail...etc.* a fait l'objet d'un intérêt particulier de la part des linguistes et sociolinguistes durant les trois dernières décennies, et concernent d'une manière directe la traduction dans les entreprises; on travail avec la langue traduite ou non traduite.

Cependant, et compte tenu de son caractère multidimensionnel, différentes approches et référentiels méthodologiques ont été proposés pour

l'appréhender, tels que l'analyse de discours, la linguistique interactionnelle, la pragmatique linguistique et conversationnelle, la sociolinguistique, les théories d'information et de communication, la linguistique de corpus, la psychosociologie du travail, etc.; l'entreprise, étant le lieu où s'exerce, en priorité, l'activité de travail, les travaux menés dans ce domaine n'ont pas échappé à la prolifération des idéologies des politiques dominantes.

Par ailleurs, il importe de souligner, que le langage dans son rapport au travail a été abordé aussi par deux écoles ou champs qui se sont distinguées également par les approches, les référentiels et les objectifs que par la quantité des travaux, en l'occurrence l'Ecole anglo-saxonne dominée par les travaux de Drew & Heritage, Sarang & Roberts sur *le talk an work*, et ceux de Suchman, Heath & Luff sur les *workplace studies*, et enfin Candlin, Gunnarsson sur *le professional discourse*. (FELLIETTAZ, Laurent., 2006).

Quant à l'Ecole Francophone où les travaux de recherche datant des années soixante portaient sur les formes d'intervention en entreprises et les actions ou projets de formation. Parmi les noms les plus cités on trouve Boutet, Grojean & Lacoste, Borzeux & Frankel, (Ibid, PP.56-57).

Les recherches menées selon cette perspective peuvent être résumées selon les quatre grandes orientations suivantes:

- 1- L'évaluation historique de la place réservée au langage dans les organisations du travail, travaux menés sous l'égide du Réseau Langage&Travail.
- 2- Les dimensions intervenantes et leur nature multidisciplinaire; travaux aussi menés par ledit réseau.
- 3- Compréhension des différentes formes de manifestation du langage.
- 4- Multiplicité des fonctions du langage dans son rapport avec le travail. (Ibid, PP.56-57).

On a choisi délibérément de mettre l'accent sur la dimension linguistique du travail, en accordant plus de place à son développement théorique, ce faisant, on a voulu souligner l'inévitable activité de traduction justifiée par l'inévitable outil linguistique de travail; l'homogénéité linguistique des entreprises n'étant qu'un leurre.

Le versant économique et développemental, perspective privilégiée dans notre communication repose sur la relation de la langue au développement économique et humain durable; la traduction dans les entreprises saisie sous cet angle met l'accent sur les statuts sociopolitiques des langues en termes de

choix stratégiques d'un pays, au vue des paramètres de développement, et aussi en termes de contraintes linguistiques au vue des paramètres d'échanges économiques et de marketing dans les entreprises.

Nous le savons, les politiques linguistiques ne constituent nullement une finalité en elles-mêmes, mais elles s'insèrent dans le cadre politique général d'un Etat car elles peuvent être une des composantes de sa politique ou de son projet de développement humain, notamment en matière de formation des ressources humaines. « *Si les spécialistes du développement ne réfèrent pas aux problèmes linguistiques, ils reconnaissent (indirectement) que l'échec du développement est lié à un déficit de formation.* » (Khalil Mgharfaoui, *Libération*, 17/08/1998).

Cette corrélation est explicitée par F.Grün dont l'intelligence de la démarche permet d'aborder l'articulation *langue/économie* sous l'angle de deux disciplines connexes aux sciences économiques: *l'économie de la langue* et *l'économie de l'éducation*. Celles-ci s'appuient sur des outils économiques qu'elles essayent d'appliquer à la langue en récupérant et en rajustant des concepts tels que: *valeur marchande et non marchande, coût et profit, capital humain...*

Chaudenson (1989) schématise leurs points de jonction selon trois axes dont le premier consiste

dans les études qui appréhendent la relation entre langue et économie sur la base d'un usage métaphorique des termes de l'économie appliqué à la langue. Tels que la notion de capital humain -la langue étant une ressource naturelle- et le concept de marché linguistique. Le deuxième axe porte sur « *l'économie de langue* » dont les analyses mettent en rapport *langues* et *statut socioéconomique*. Le troisième axe concerne les études qui abordent la relation langue/économie en termes de coûts et de profits (Chaudenson, 1989: 29-30). L'avantage majeur d'une telle approche réside dans sa centration sur les paramètres, objets et dimensions économiques qui président aux choix des politiques linguistiques dans une perspective développementale. Même si l'auteur reconnaît les limites de la démarche « [...] *rapide et sûrement incomplète des rapports entre économie et politique linguistique*, [il en déduit que] *l'apport tangible des économistes est constitué pour l'essentiel soit par une analyse du statut socioéconomique des langues (saisi à travers les corrélations entre langues et revenus ou statut professionnel) soit par une expertise (en termes de coûts et de profits) des diverses hypothèses de politique linguistique.* » (Ibid.).

La performance de l'entreprise dépend grandement des compétences avérées de ses agents devenus véritablement autonomes sur le plan linguistique de leurs interventions. Concrètement, cela se traduit

par une *liberté* de traitement de l'information dans tous les domaines d'activités (internes et externes) de l'entreprise; d'où une *marge de manœuvre linguistique* suffisante pour ce qui est de l'organisation et de la gestion des investissements dont l'entière responsabilité d'exécution incombe à un agent singulier en interactions avec d'autres partenaires. Il en découle alors des prises de décisions stratégiques relatives au développement de l'institution autorisées par la lecture des indicateurs de performance (Cf. Ministère de l'Education, Québec, Cahier 2, 2002: 101).

Il est vrai que la performance de l'entreprise, comme « *capacité du système à répondre aux besoins de la société* » (Ministère de l'Education, Québec, Cahier 2, 2002: 102) semble inconditionnellement liée à la capacité d'adaptation de ses propres agents de production en situations de communication contraignantes, agents sur lesquels pèse lourdement le contexte administratif et culturel. En effet, « *Si les connaissances se construisent par le sujet, celui-ci se développe dans la vie sociale. C'est dans l'interaction avec le milieu que le cognitif se développe* » (Vygotsky, 1978 in M. Wambach, 2004: 107).

Ainsi, plus la langue de travail dans une entreprise n'est pas une langue d'échange économique et scientifique sur l'échelle planétaire, plus le recours à la traduction de documents est important et le coût financier, par voie de conséquence, est élevé et in-

versement. On assiste, en Algérie et ce depuis plus d'un demi siècle, par exemple, à d'énormes opérations linguistiques d'arabisation des entreprises et des administrations publiques, sans que cela se traduise par l'adoption d'une ligne de conduite homogène et réfléchie sur la place accordée à l'outil linguistique dans le travail. La rétrospective de ces opérations étaient particulièrement marquée par des moments d'hésitation, de rétraction et de grandes contradictions. On est très loin d'une perspective développementale qui conjuguent les différents paramètres en vue d'une meilleure rentabilité de l'outil linguistique. L'arabisation des entreprises trouvait sa justification dans la seule composante identitaire; aucune étude, sauf erreur de ma part, n'a fait le bilan financier de ces opérations ratées d'arabisation. Nos entreprises payent, aujourd'hui lourdement, les conséquences; la traduction dans les entreprises, publiques, en tant que processus incontournable de leur développement est marginalisée à l'exception du domaine des hydrocarbures, où l'usage de l'anglais est imposé sur le plan international.

Il y a lieu d'interroger les choix linguistiques stratégiques du pays en relation avec les impératifs du travail et partant du développement économique et humain d'une manière générale. Les langues de développement doivent avoir les caractéristiques requises, telles qu'un spectre de diffusion international important, des productions scientifiques consé-

quentes de premiers rangs, bien que les spécialistes reconnaissent qu'il n'y a pas de langues plus langues de développement que d'autres; l'existence d'une langue permanente de développement est également utopie. Tout se joue, sur le plan pragmatique des décisions politiques en matière des choix linguistiques stratégiques; comment articuler les priorités développementales avec les priorités identitaires et nationalistes. C'est que dans bien des cas, le souci de préserver l'identité nationale, à travers le vecteur de la langue pour un pays en voie de développement et nouvellement indépendant, exclut totalement toute analyse des choix linguistiques en termes de coûts et de profits *« Entre le rêve d'unifier linguistiquement la planète et le choix quasi-suicidaire d'un Etat « s'enfermant dans sa langue » se situe une foule d'états intermédiaires où intervient le « prix du nationalisme », c'est-à-dire les surcoûts économiques que s'impose, à terme, un Etat pour préserver son identité à travers sa langue [...]. »* (Chaudenson, 1989: 32).

La traduction dans les entreprises dans son versant économique et développementale est tributaires des choix linguistiques des états, lesquels sont à même à participer pleinement à leur développement à condition d'éviter les interférences identitaires inutiles; la traduction excessive et coûteuse de/vers l'anglais, ou du/vers le français peut être

mieux optimisée au profit d'un meilleur rendement de la traduction dans les entreprises.

### **Références bibliographiques:**

- CALVET** Louis-Jean, *Linguistique et colonialisme*, Payot, 1974.
- **CHAUDENSON** Robert, « Langue et économie: l'état des recherches interdisciplinaires », in **CHAUDENSON** Robert, **ROBILLARD** Didier (de), *Langues, économie et développement*, T.1, coll. Langues et Développement, Didier Erudition, 1989.
- **FELLIETTAZ** Laurent, 2006 « Linguistique appliquée et activité de travail : état des lieux et perspectives dans le champ francophone », Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, n°32. 1-4, P.54.
- **MOREAU** Marie-Louise (Ed), *Sociolinguistique : concepts de base*, Pierre Mardaga éditeur, Liège, 1997.
- **MGHARFAOUI** Khalil, «La langue pour quoi faire ? », [texte publié dans *Libération* le 17 août 1998],[http://membres.lycos.fr/mgharfaoui/La\\_Langue\\_pour\\_quoi\\_faire.htm](http://membres.lycos.fr/mgharfaoui/La_Langue_pour_quoi_faire.htm).
- **VYGOTSKY** Lev S. *Mind in society*, Cambridge: Harvard University Press, 1978, in **WAMBACH** Michel, *Méthodologie des langues en milieu multilingue*, Nordic Journal of African Studies 13(1), 2004, PP.103-136.